

Frouard, le 28/02/2018

COMPTE-RENDU du CONSEIL CITOYEN du 16 Janvier 2018

Rédacteur : *Monsieur NASTASIE François*
Tel : **06 – 84 – 02 – 31 - 42** ou **03 – 83 – 49 – 58 – 66**
Mail : francois.nastasic@frouard.fr

Copies pour : Monsieur GRANDBASTIEN - Maire de FROUARD
Monsieur PINHO – Directeur Général des Services
Monsieur KERBER – Responsable du CCAS
Monsieur HARMAND – Service environnement C.C.B.P.
Madame ALESSANDRINI – Responsable MMH
Monsieur KIPPEURT – Responsable Police intercommunale
Monsieur REITZ – Responsable des services techniques municipaux
Madame MENAOUM – Service Enfance & Jeunesse
Monsieur WALLIAN Grégory – Stagiaire CCAS (projet MSAP)

Destinataires : Monsieur BARTOSIK Pascal - Adjoint aux affaires sociales
Monsieur BELLAMY Laurent – Adjoint démocratie participative
Monsieur BEGGA Rachid – Délégué aux sports
Monsieur NASTASIE – Président de l'association « C.A.P. »
Madame GERASTRE Pierrette – Secrétaire Déléguée « C.A.P. »
Monsieur DUCHENE Daniel - Comité de quartier « Le Faubourg »
Monsieur PERRIN Marcel – ARPA
Madame GOYARD Colette - Secours Catholique
Madame LAUCUSSE Marthe
Madame BOFFY Véronique
Monsieur SCHAMBERGER Patrice
Madame DEVILLE Pauline
Madame MATHIEU Mathilde
Monsieur CADET-MARTHE Jimmy
Madame OBERHAUSSER Géraldine
Monsieur ARNOULD Mickael
Madame GADOT Sabine
Monsieur BOUKELIA Abdelkader

Invités du soir : M. PIOTROWSKI et Mme CARO de la Police Intercommunale

I°) Introduction :

M. BARTOSIK et François NASTASIE présentent le Conseil Citoyen à nos deux invités pour cette première réunion de l'année.

De nombreux membres se sont excusés plutôt dans la journée. Les débats de ce soir se font donc en comité réduit.

II°) Présentation des actions 2017 "Politique de la Ville"

Dans le cadre de la 2^{ème} année de mise en œuvre du contrat de ville du bassin de Pompey, pour les deux quartiers QPV de Champigneulles et Frouard, l'état a affecté une enveloppe de 79000 euros au titre de l'appel à projet 2017. Cet appel à projet 2017 reprend les thématiques principales à valoriser dans le cadre de la nouvelle politique de la ville à savoir :

- La Cohésion sociale
- Le cadre de vie
- L'emploi et l'insertion

M. BARTOSIK présente chaque action retenue pour 2017 en apportant des précisions que vous pouvez retrouver en détails dans le document « Politique de la Ville » ci-joint.

III°) Cadre de vie : Echanges entre le Conseil Citoyen et la Police intercommunale

1°) *Les containers enterrés* : nette amélioration qui s'explique non seulement par un meilleur usage mais également par l'action des emplois civiques qui interviennent régulièrement dans le quartier de la Penotte.

2°) *L'occupation des halls d'immeuble* : depuis plusieurs mois, nous ne constatons plus d'occupation dans les entrées du quartier de la Penotte. Nous le devons notamment au travail de la police intercommunale, qui effectue des patrouilles à pied, et à la médiation réalisée conjointement entre MMH et le médiateur de quartier. La transition générationnelle peut également expliquer ce récent constat.

3°) *Conflits de voisinage* : des tensions récurrentes existent notamment dans les bâtiments Paul Eluard et Albert Camus, sous la forme de nuisances sonores, insultes entre voisins. La situation est revenue au calme suite au travail de médiation réalisé par le régisseur MMH, M. CADET MARTHE, et François NASTASIE.

4°) *Voitures épaves* : la police intercommunale a affiché dans chaque entrée d'immeuble une information sur la procédure gratuite pour l'enlèvement des véhicules ventouses.

M. PIOTROWSKI prend la parole et nous informe :

En 2017, 300 véhicules ont été signalés pour 20 détruits et 3 mis en fourrière.

Des patrouilles à pied se feront 1 à 2 fois par semaine dans le quartier de la Penotte pour également verbaliser les sacs poubelles laissés autour des containers enterrés.

5°) *Parc de l'Ermitage* : pas d'incivilités notables à signaler depuis l'ouverture. François NASTASIE et le Conseil Citoyen souhaiteraient tout de même qu'une patrouille à pied soit réalisée mais de façon aléatoire notamment le mercredi après midi.

6°) *Les Emplois Civiques* : depuis octobre 2017, 12 emplois civiques interviennent sur le bassin de Pompey et donc dans le quartier de la Penotte. Leurs missions principales sont les sorties d'écoles, encadrés par un agent de police intercommunale, et l'environnement. Nous pouvons les voir intervenir autour des containers enterrés.

Autre information complémentaire que les membres du Conseil Citoyen peuvent relayer, le tarif des amendes : 68€ par sac déposé hors des containers enterrés ou sur voie publique 1500€ si dépose de déchet en voiture pour une personne extérieur au quartier.

IV°) Les Ateliers Citoyens

Les ateliers " Déco Noël " et " Galette des rois" ont connu un franc succès au près des enfants du quartier.

Un vrai lien s'est crée entre le Conseil Citoyen, les parents et les enfants qui sont en demande pour que des activités analogues leur soient proposées les samedis après midi.

Photo : Galette des Rois – Samedi 6 janvier de 14h à 17h salle Jean Renoir



Les projets à venir :

Pierrette GERASTRE nous rapporte aussi qu'un atelier de danse serait également un projet pertinent pour les enfants de 8 à 12 ans du quartier de la Penotte.

Par ailleurs, le Conseil Citoyen souhaite s'associer et participer pleinement au prochain carnaval organisé par la municipalité. Nous allons rencontrer Martine TOUSSAINT vendredi 19 janvier à 10h30 à son bureau pour mettre en place notre partenariat.

Laurent Bellamy nous informe que nous pouvons faire une demande de financement au près du Fond Citoyen.

V°) Présentation Projet MSAP - Soutien au Dispositif SYN2A

Le Conseil Citoyen sera représenté par Pierrette GERASTRE et François NASTASIE pour participer à la réunion de présentation du projet de la Maison de Services au Public prévue le 30 janvier 2018 à 14h30 salle du conseil municipal.

L'association SYN2A qui propose l'aide aux devoirs, ainsi que des cours de français et d'alphabétisation salle Jean Renoir, rencontre une baisse des inscriptions en ce début d'année. François NASTASIE animera une réunion de travail avec tous les partenaires intervenant dans la réussite éducative pour le quartier de la Penotte.

Vous pouvez contacter François si vous souhaitez apporter votre soutien et vos idées pour faire mieux connaître ce dispositif essentiel et gratuit pour les habitants du quartier.

VI°) Association « Citoyenneté Active de la Penotte »

Pour donner au Conseil Citoyen les moyens nécessaires pour réaliser ses projets, François NASTASIE souhaite déposer rapidement un dossier complet pour l'enregistrement de l'association en préfecture.

Nous devons établir un nouvel arrêté préfectoral fixant la nouvelle constitution du Conseil Citoyen. Cette étape est indispensable pour bénéficier d'un budget sur le volet politique de la ville 2018. C'est pourquoi il vous est demandé de nous retourner dès que possible votre formulaire d'état civil, joint au compte rendu du 7 novembre 2017, dûment complété.

Vous êtes cordialement invités à la prochaine assemblée :

Mardi 13 février 2018 à 20h - salle Jean Renoir

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

PS : ce compte rendu n'a pas pour vocation de retranscrire l'intégralité des débats mais d'en faire une synthèse respectant les prises de paroles et les délibérés.